

## Conseil communal de Lausanne

**Crédits supplémentaires pour 2021 (1<sup>re</sup> série)****Rapport sur le préavis N° 2021/27**

La Commission des finances a traité, sous la présidence de M. Dupuis, 20 demandes dont 19 figurent dans le préavis mentionné en titre, une demande ayant été reportée.

Depuis 2012, les services sont tenus de proposer des compensations lors de leurs demandes de crédits supplémentaires ce qui a été le cas, à quelques exceptions près. Le taux de compensation moyen lié aux demandes crédits supplémentaires impactant le budget de fonctionnement est de près de 90% sur la période 2012-2019 (hors 2020 fortement impactée par les effets de la pandémie).

La Commission des finances préavise sur les demandes supérieures à CHF 50'000.- et prend connaissance des dépenses inférieures à ce montant qui sont la compétence de la Municipalité. Sur le total des demandes, 4 étaient de compétence déléguée. Sur l'ensemble, on relève 4 autorisations d'achats et 2 crédits d'investissements.

La répartition entre les directions est la suivante :

	<b>Budget fonctionnement</b>	dont compétence déléguée	<b>Autorisations d'achats</b>	dont compétence déléguée	<b>Crédits d'investissements</b>	<b>Totaux</b>
CD	1	1				1
SE	2	1	3	3		5
SCS	3	1			1	4
LEA	2					2
EJQ	2					2
FIM			1			1
SIL	3	1			1	4
<b>Totaux</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>19</b>

La répartition des montants nets est la suivante :

	<b>Budget fonctionnement</b>	<b>Autorisations d'achats</b>	<b>Crédits d'investissements</b>	<b>Totaux</b>
CD				
SE	201'800	69'500		271'300
SCS			86'900	86'900
LEA	84'500			84'500
EJQ	379'500	32'000		411'500
FIM				
SIL	-16'000		16'000	
<b>Totaux</b>	<b>649'800</b>	<b>101'500</b>	<b>102'900</b>	<b>854'200</b>

Globalement, peu d'objets ont induit un débat ou requis un complément d'informations.

Aucune demande n'a été refusée, ni amendée. Les différentes requêtes ont été acceptées le plus souvent par une majorité assez large s'appuyant sur au moins 4/5 de votes favorables. Il n'y a eu aucune demande particulière

## Commission des finances

### **Autorisations d'achats**

Pas de commentaire.

### **Crédits d'investissements du patrimoine administratif**

Pas de commentaire.

A l'issue des discussions, la Commission des finances accepte les conclusions du préavis et propose au Conseil d'en faire de même.

M Miauton, rapporteur

Lausanne, le 20 mai 2021